Image not found or type unknown

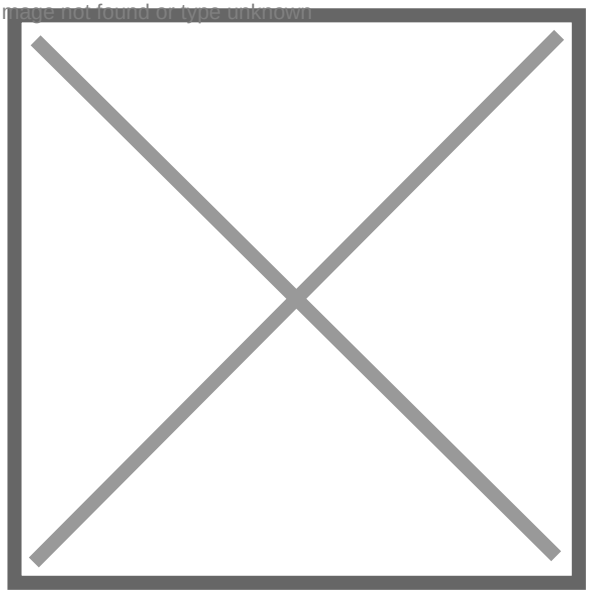

Bridge sur implants non réussi

Par **Citlaly**, le **19/03/2015** à **06:53**

Bonjour
Je suis en traitement dentaire depuis novembre 2013. On m'a fait un devis qui comportait 4 implants supportant deux bridges de 3 éléments chacun. Mâchoire supérieure : 17,16,15 Mâchoire inférieure 45,46,47 Le 12/09/2014 septembre, pose du bridge du haut avec 3 éléments. (15,16,17) il est dans ma bouche.. Rendez-vous du 16/10/2014 pour les empreintes du bridge inférieur. Plus d'un mois après le 12/09/2014. Et le calvaire commence :
. Rendez-vous du 24 novembre pour la pose du deuxième bridge.Sans succès. Rendez-vous lundi 08/12/2014 . Ce jour-là en arrivant au cabinet on m'informe qu'ils n'ont pas reçu le bridge.. Rendez-vous du 19/12/2014 pour pose du bridge. Sans succès. Rendez-vous du 12 /01/2015 bridge pose sans succès.Rendez-vous du 03/02/2015 pose du bridge sans succès. Prise des nouvelles empreintes…souffrance. Rendez-vous…le 20/02/2015 pour mordre sur la cire... ANNULE et reporté au 05/03/2015. Rendez-vous du 05/03/2015 j'ai mordu dans la cire..Rendez-vous du 17/03/2015 pose bridge, toujours pas de contact avec les dents du haut. Prochain rendez-vous le 31/03/2015.
Or, depuis 2013 je mâche seulement du côté gauche et ce côté est à réhabiliter aussi car j'ai un long bridge de 5 éléments postérieur inférieur dents : 38,37,36,35,34 porté seulement par deux dents 34 et 38 totalement déchaussées et, à force de mâcher d'un seul côté j'ai mal à l'os de la mâchoire, mal à la tête, à l'oreille gauche aussi alors que je n'avais jamais eu ces douleurs et j'attendais impatiemment la pose de ces bridges pour mieux manger, et commencer le traitement du long bridge.
Quand je décris mes devoirs à mon dentiste, elle me dit qu'elle ne peut rien faire pour le côté gauche et qu'il faut attendre la pose du bridge. J'ai déjà envoyé à l'assistant et au dentiste des mails en expliquant mes souffrances mais en vain, ça n'a rien changé.
Enfin, pendant le rendez-vous du 17/03/2015 j'ai dit à mon dentiste que le prochain rendez-vous sera le dernier car je n'en peux plus, étant donné les nombre de fois n'ayant pas abouti, et que je demanderai à être remboursée du prix du bridge déjà payé depuis le début du traitement.(4900eurs) Questions : Ai-je droit de faire réaliser le bridge chez un autre dentiste

après le 31/03/2015 si bridge toujours pas ajusté et me faire rembourser ledit bridge ? Aurai-je besoin d’un avocat ?
Merci d’avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés